

## Procès-verbal n°9 de la Commission des Arbitres

Réunion du :	20/3/25
À :	10h00
Présidence :	M. Claude BOUILLET
Présents :	Mme Marie Elisabeth COLLAVOLI. Christian BOUTADE. Jean Marc LAUGIER. Jean Louis CABARDOS . François ESPADA.

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)**

**Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 8 de la réunion du 4/3/25.

### INDISPONIBILITES ARBITRES

- MR PAGES E : le 1/3
- MR BERKOUK N : mois de mars
- MR VICHERY M : le 1/3
- MR ELHADI R : du 16/3 au 2/4 les dimanches
- MR SANCHEZ D : le 5/4
- MR ZARYAB H : le 15/3
- MR MARQUIS JS : le 16/3
- MR DELLEVA G : le 23/2
- MR ZAYTOUN A : le 23/2
- MR BEVIGNA E : du 14/3 au 1/4

### DEMANDE D'ARBITRES

- RC SAUVETERRE : match du 2/3
- CS CHEMINOTS NIMES : match du 6/4
- AS ST PAULET : match du 9/3
- AS STE ANASTASIE : match du 9/3
- SC FOURNES : match du 9/3
- EFVC : match du 16/3
- SP CAVILLARGUES : match du 8/3
- ST HILAIRE : match du 23/3
- ES THEZIERS : match du 23/3
- ESGDR : match du 16/3



- US TREFLE : concernant l'arrivée tardive d'un arbitre
- BERKANE I : concernant son absence aux réunions de perfectionnement
- FC VAUVERT : concernant le résultat d'un match
- HERAULT ANIMATION : absence d'un arbitre
- CABARDOS JL : absence d'un arbitre
- DAGANI G : problème de FMI
- AS POULX : concernant match du 16/3
- SP CASTANET : concernant problème FMI
- DOUBINGER M : absent du 24 au 29/3

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Mr Bouillet Claude

**Le secrétaire de séance**

Mr Cabardos Jean Louis